



Lésion cérébrale acquise catalogue UNAFTC Formations 2019



UNAFTC

**UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS**

Siret : 328 024 016 000 67

N° d'activité formation 11 75 43 10 175



Présentation de l'UNAFTC

L'UNAFTC représente plus de 6 000 familles de personnes cérébro-lésées.

Dans le cadre de son soutien à l'émergence de GEM, de services, d'établissements spécifiques pour les personnes cérébro-lésées et de nouvelles formes d'habitat, l'Union vous propose ce catalogue de formations à destination des professionnels de l'accompagnement, mais également, pour certaines, à destination des familles.

Objectifs généraux de l'UNAFTC

- Représenter les traumatisés crâniens, les personnes cérébro-lésées et leurs familles, au niveau national, européen et international, défendre leurs intérêts et leurs droits.
- Définir une politique générale spécifique en faveur des traumatisés crâniens et obtenir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre (décrets, circulaires, crédits...), pour améliorer qualitativement et quantitativement la prise en charge et l'accompagnement des blessés et de leurs familles.
- Fédérer les AFTC (Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés départementales), les Etablissements et Services, soutenir leur développement, favoriser la création de nouvelles associations, de GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle), de nouveaux établissements et services spécifiques, et le partage de connaissances et d'expériences.
- Développer les relations et partenariats avec les associations, les institutions, les professionnels, les fondations et les entreprises.

Actions de l'UNAFTC

- Information, documentation des professionnels, des associations, des GEM, des établissements et services, ainsi que des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Formation des professionnels et des administrateurs bénévoles des AFTC, des GEM, des Etablissements et Services.
- Relation avec les ministères, administrations centrales concernées, associations nationales européennes et étrangères, fondations, médias nationaux.
- Etude des projets des structures d'accueil concernant les personnes cérébro-lésées
- Coordination des actions de prévention des accidents de la route et de la vie.
- Animation d'un groupe de travail d'avocats et de médecins-conseils de victimes dans le cadre de la réparation du dommage corporel.
- Soutien à la mise en place de réseaux et filières de soins, de prise en charge et d'accompagnement coordonnés des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Participation à l'élaboration des textes législatifs, des décrets et des circulaires concernant les personnes handicapées (ex : loi du 11 février 2005, plan national traumatisme crânien 2011, cahier des charges pour les GEM, ..).
- Prise en charge des appels directs des familles et des professionnels et réorientation vers les AFTC régionales ou départementales ou vers les établissements et services.
- Participation à de nombreuses commissions et groupes de travail au CNCPH, à la CNSA, à l'IRME, à Handéo, au CCAH, CISS, CIAAF, CFHE, Comité National d'Entente, l'ANESM, la HAS.
- Publication d'une revue semestrielle, « Résurgences », et d'un bulletin interne trimestriel « Traits d'Union ».
- Mise à jour du site Internet « www.traumacranien.org »

Adhérents de l'UNAFTC

52 AFTC*.

Des associations gestionnaires de 99 « Etablissements et Services » destinés aux personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées

46 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

Un catalogue de formation conçue et développée pour vous

L'UNAFTC bénéficie depuis 2008 d'un numéro d'enregistrement d'activité formation : 11 75 43101 75.

Dans le cadre du décret n° 2015 – 790 du 30 juin 2015 entré en vigueur au 1 janvier 2017 : nous avons obtenu le référencement Datadock comme prestataire de formation. Nos formations peuvent donc être prises en charge financièrement par votre Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).

La formation est inscrite dans l'axe 2 du projet associatif de l'UNAFTC.

Selon votre profession, votre secteur d'activité nous vous aidons à choisir les formations les mieux adaptées.

Vous êtes :

- Un adhérent d'une AFTC
- Une famille
- Un professionnel de l'accompagnement auprès des personnes cérébro-lésées

Vous travaillez au sein :

- D'un GEM
- D'un établissement
- D'un service dédié aux personnes cérébro-lésées
- D'une MDPH, d'une ARS, d'un CCAS, d'une mission handicap, pôle emploi, cap emploi ...
- D'un service tuteur / mandataire judiciaire à la protection des majeurs vulnérables (MJPM)
- D'un service de médecine du travail, d'un service de ressources humaines

Vous exercez comme :

Médecin, ergothérapeute, orthophoniste, magistrat, avocat, psychologue, gestionnaire de patrimoine, notaire, etc

Consultez nos formations sur notre catalogue papier et sur le www.traumacranien.org

Des modules proposés à Paris Des modules sur mesure et en intra

Pour des actions de formation personnalisées, contactez le service formation qui sera à votre écoute et élaborera à votre attention un projet personnalisé et un devis.

Pour toutes demandes :

Contactez Bernadette Guilbard

unaftc.services@traumacranien.org

01-53-80-80-10

A partir du deuxième participant d'une même structure les tarifs sont dégressifs

Les AFTC, GEM, établissements et services adhérents à l'UNAFTC bénéficient de tarifs préférentiels



**ADRESSEZ-NOUS
VOS SOUHAITS et
DEMANDEZ
UN DEVIS**

SOMMAIRE

Présentation de l'UNAFTC	2
Des formations adaptées à vos demandes	3
MODULES EN INTRA A LA DEMANDE, FRANCE METROPOLITAINE et DOM-ROM	5
Module n°1 : Mieux comprendre les lésions cérébrales acquises.....	6
Module n°2 : L'accompagnement des personnes cérébro-lésées au sein des établissements et services médicosociaux	7
Module n°3 : Améliorer l'accompagnement des personnes cérébro-lésées !.....	8
Module n°4 : Parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébro-lésée	9
Module n°5 : Intervenir aux domiciles des personnes cérébro-lésées.....	10
Module n°6 : Atelier d'informations et d'échanges familles et professionnels.....	11
MODULES DISPENSÉS À PARIS	12
La réparation du préjudice corporel des personnes cérébro-lésées,.....	13
Mettre en œuvre une gestion des risques respectueuse des droits des personnes : enjeux et perspectives éthiques dans les établissements, services et GEM accompagnant des personnes cérébro-lésées	14
La protection des majeurs cérébro-lésés, l'organisation et la gestion de leur patrimoine	15
Habitat inclusif : partageons nos expériences.....	16
Parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébro-lésée.....	17
Évaluation ergothérapique, neuropsychologique, sociale, et accompagnement de la personne cérébro-lésée.....	18
Les troubles du comportement : ces comportements qui nous troublent Comprendre, gérer et anticiper	19
Optimiser l'animation dans les Groupes d'Entraide Mutuelle	20
Pourquoi adhérer à l'UNAFTC.....	21
Le bulletin d'adhésion	22
Le bulletin d'inscription aux formations	24
Conditions générales de vente	25
Objectifs généraux de l'UNAFTC	26
Les publications de l'UNAFTC et de ses partenaires	27

MODULES DISPENSÉS EN INTRA A LA DEMANDE FRANCE métropolitaine et DOM-ROM

PUBLICS :

LES AFTC

L'HABITAT INCLUSIF

LES GEM

LES ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

LES SERVICES DÉDIÉS AUX PERSONNES CÉRÉBRO-LÉSÉES

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Mieux comprendre les lésions cérébrales acquises

infos pratiques



1 jour



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 20 personnes



Professionnels des établissements et services accompagnant des personnes cérébro-lésées, services d'aide à domicile, MDPH, service de tutelle, ARS, professionnels du juridique (avocats, médecins experts, magistrats)



Acquérir des notions de base sur la lésion cérébrale acquise
Offert : Guides pratiques AFTC Bourgogne Franche-Comté



Accompagner des personnes cérébro-lésées suppose un pré requis, à savoir comprendre le handicap singulier qui les affecte et comment il impacte leurs parcours de vie.

• OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques sur les lésions cérébrales acquises, leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales
- Comprendre le handicap séquellaire
- Adapter sa pratique professionnelle et les modalités d'accompagnement

• CONTENU

- Le traumatisme crânien : séquelles physiques, sensorielles, cognitives et comportementales, et leurs interactions
- Evaluation neuropsychologique intérêts et limites
- Propositions concrètes de réflexions dans les pratiques professionnelles

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques. Échanges interactifs
- Études de cas concrets rapportés par les formateurs et les participants
- Panorama d'expériences

• INTERVENANTS

- Un médecin MPR spécialisé dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées
- Et/ ou un neuropsychologue spécialisé dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées

L'accompagnement des personnes cérébro-lésées au sein des établissements et services médico-sociaux

infos pratiques



1,5 jour



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 20 personnes



Professionnels des établissements et services accompagnant des personnes cérébro-lésées



Une approche holistique de l'accompagnement

A noter : en intra afin d'articuler les contenus en fonction du contexte particulier de l'établissement l'intervenant contactera l'établissement au préalable et pourra demander à visiter la structure médico-sociale la veille de l'intervention.

Accompagner des personnes cérébro-lésées est souvent une rude sollicitation pour des équipes, et des partenaires d'interventions. Approcher les besoins de la personne cérébro-lésée suppose de se pencher, au préalable, sur le fonctionnement sain du cerveau humain

C'est en comprenant comment fonctionne notre cerveau que l'on pourra répondre plus facilement aux questions suivantes : Comment faire au plus près des besoins de la personne ? Comment garder la patience, la compréhension des multiples facettes qui se jouent dans la relation d'accompagnement si particulière ? Comment répondre aux directives médicosociales et tenir compte des spécificités des personnes victimes de cérébro-lésions ? Quelle est la place du professionnel ? Quelle est la place de l'équipe pluridisciplinaire ?

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Resituer le sens et le cadre de l'accompagnement singulier et collectif d'une équipe : les aspects déjà maîtrisés, les aspects à regarder autrement, les perspectives à développer
- Cerner des approches compatibles avec les caractéristiques de personnes cérébro-lésées, dans un contexte d'interventions multiples
- Prendre une distance constructive par rapport à leur accompagnement au quotidien sur le moyen et long terme

CONTENU

- Le fonctionnement d'un cerveau sain : quels mécanismes importants pour l'accompagnement d'un cerveau blessé ?
- Aspects fondamentaux à respecter dans l'accompagnement d'une personne cérébro-lésée
- Bref rappel des principaux troubles consécutifs à la cérébro-lésion pour disposer d'un langage commun
- Les enjeux à venir touchant les accompagnements au sein des établissements et services
- Les modalités d'accompagnement pluridisciplinaire interpellées par le suivi de personnes cérébro-lésées
- Regard systémique et éthique sur l'accompagnement de la personne cérébro-lésée : quelles conséquences sur la pratique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La démarche pédagogique globale tiendra compte des catégories de professionnels et de leurs préoccupations

- Quelques rapides exposés théoriques pour une base commune de connaissances au sein du groupe
- Apports de grilles de lecture de situations complexes, à partir des questions des participants
- Extraits de films pédagogiques

INTERVENANTS

Un Directeur d'établissement pour personnes cérébro-lésées

Améliorer l'accompagnement des personnes cérébro-lésées!

infos pratiques



1 ou 2 jours en fonction de la demande



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 20 personnes



Professionnels des établissements, services et GEM accueillant des personnes cérébro-lésées



Un accompagnement basé sur la relation

Module complémentaire :

à la suite de ce premier module, un suivi des acquis et des applications à 6 mois de la formation peut être proposé sur 1 journée. L'essentiel de l'approfondissement se fera à partir d'études de cas et de jeux de rôle directement reliés aux situations rencontrées par les accompagnants.

Comprendre et améliorer l'accompagnement des personnes cérébro-lésées au sein des établissements et services qui les accueillent.

• OBJECTIFS

- Valoriser les professionnels dans l'exercice de leur métier : préserver le sens de son métier face aux handicaps auxquels ils sont confrontés, maintenir et développer la motivation dans son quotidien professionnel et trouver sa juste place au sein de l'équipe
- Améliorer les relations au sein des équipes et avec les familles : créer et entretenir la communication au quotidien, renforcer son sens de l'accueil, anticiper et gérer les tensions et conflits
- Identifier et valoriser le rôle et la place de chacun : sortir des jeux de pouvoir entre les différents niveaux hiérarchiques, faciliter la coopération au service du bien commun
- Sensibiliser au handicap : porter un nouveau regard sur le handicap pour une meilleure compréhension
- Améliorer son comportement dans sa relation avec les résidents/usagers : développer son savoir-être et la qualité de son accompagnement, identifier la part émotionnelle dans la relation et gérer son propre stress, situer son rôle d'accompagnateur dans la relation aux personnes handicapées, faire face à des situations inhabituelles générées par le handicap.

• CONTENU

- Temps d'échange sur les pratiques professionnelles au quotidien (difficultés rencontrées, prise de recul, sens de la mission de chacun)
- Les enjeux d'une bonne communication en équipe, avec les résidents et les familles
- Focus sur les situations de handicap des personnes cérébro-lésées
- Les atouts de la posture de médiateur et de l'esprit de médiation (« outils » pratiques)

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Phase d'analyse en sous-groupes et d'échanges collectifs.
- Phase d'expression et d'exercices de communication interactifs et ludiques.
- Phase pratique et d'appropriation par des exercices d'entraînement et des mises en situation, sous forme de jeux de rôle, apportées par les animateurs et/ou les participants.

• INTERVENANTS

- Yossi Eden : spécialisé dans l'accompagnement, il est directeur fondateur d'AHAVA, association d'accompagnement personnalisé et adapté pour les traumatisés crâniens.
- Gilles Boulay : spécialisé dans la médiation, la communication interpersonnelle et le développement des compétences relationnelles, il exerce son activité de consultant formateur pour de nombreux cabinets de conseil et de formation.

Parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébrolésée

infos pratiques



1 ou 2 jours en fonction de la demande



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 15 participants



Professionnels des Etablissements et Services dédiés aux personnes cérébro-lésées, professionnels de l'accompagnement, professionnels des MDPH



Des outils pour accompagner les modifications du secteur médico-social

A noter : en intra afin d'articuler les contenus en fonction du contexte particulier de l'établissement l'intervenant contactera l'établissement au préalable et pourra demander à visiter la structure médico-sociale la veille de l'intervention.

Le parcours d'accompagnement personnalisé d'une personne vulnérable est inscrit dans les préoccupations du législateur. La réflexion autour de la définition, la pédagogie et la cohérence de cet accompagnement peut devenir un enjeu certain pour les prochains dispositifs de financement de certaines structures médico-sociales.

Comment harmoniser le « parcours d'accompagnement personnalisé » pour qu'il soit cohérent au regard des spécificités de la personne cérébro-lésée ? Comment différencier les interventions pluri-professionnelles, et les rendre compatibles avec les impératifs des autorités de tarification ? Quelles démarches pour le professionnel ? Quels outils possibles, quels passages obligés ?

• OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Repérer les écueils et les potentiels des démarches à engager pour un accompagnement cohérent et structuré selon les besoins de la personne cérébrolésée, à moyen et long terme
- Distinguer les réflexions en amont de l'élaboration du parcours d'accompagnement de personnes dont les caractéristiques du handicap peuvent rendre les étapes difficiles, et pourtant stimulantes pour tous

• CONTENU

- Rappel des enjeux des différents outils : liens avec les législations, avec les bonnes pratiques, avec les nouveaux contextes du champ médicosocial
- Les contenus du parcours d'accompagnement personnalisé : les points communs, les points divergents, les éléments complémentaires à différents termes utilisés pour des parcours dans le champ médicosocial
- La démarche possible pour élaborer chacun des deux outils auprès d'une personne cérébrolésée
- Démarches et outils utiles à un accompagnement pluridisciplinaire, dans les enjeux de la construction de parcours et la nécessité de rendre visible les enjeux de l'accompagnement
- Communication autour des projets : à qui, comment, pourquoi ?

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Rapides exposés théoriques pour les connaissances de base au sein du groupe
- Illustrations concrètes des grilles de lecture proposées, avec les situations apportées par les participants
- Etude d'une situation concrète pour utilisation et ancrage des savoirs et savoir-faire abordés au cours de la journée.

• INTERVENANTS

Un directeur d'établissement pour personnes cérébro-lésées, ayant construit des outils pour des parcours d'accompagnements dans différents contextes

Intervenir aux domiciles des personnes cérébro-lésées

SPECIAL SAP

Infos pratiques



1 jour



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



15 participants



Cadres et Auxiliaires de vie à domicile auprès de personnes cérébro-lésées



Une formation ancrée dans la réalité
Offert : le guide habitats partagés et accompagnés



Intervenir à domicile auprès de personnes cérébro-lésées en tant qu'auxiliaire de vie n'est pas une tâche aisée. Il est important de comprendre le handicap notamment cognitif et comportemental, de pouvoir échanger avec d'autres, d'être guidé dans sa pratique professionnelle

• OBJECTIFS

- Adopter un positionnement professionnel avec la spécificité du travail au domicile auprès des personnes cérébro-lésées
- Accompagner les personnes traumatisées crâniennes dans leur vie quotidienne en apportant bienveillance et stimulation dosée
- Développer son savoir-faire et son savoir être
- Trouver sa place d'aidant professionnel auprès du blessé mais aussi auprès de sa famille, (recherche des alliances, prise en compte du projet de vie)
- Adapter l'organisation du service d'aide humaine, pour un mieux-être du blessé, de sa famille et des professionnels

• CONTENU

- Présentation des lésions et séquelles d'un traumatisme crânien,
- Quelle position adopter entre stimulation et attitude éducative ?
- Echanges entre les participants et intervenants, partage d'expériences, cas concrets
- Quelle position adopter en cas d'agressivité ou troubles du comportement ?
- La famille, la place des auxiliaires, le répit pour l'usager, « le laisser faire » aucune exigence (sans juger, sans pression, sans exigence, sans effort.)
- Les ressources dans l'environnement proche
- Présentation succincte des différents services d'accompagnement possibles (SAMSAH, SAVS.)

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Témoignage d'une personne cérébro-lésée et/ou d'une famille
- Temps d'échange des pratiques
- Etude de cas

• INTERVENANTS

- Un représentant des familles, membre d'une AFTC ayant une expérience des SAP
- Une ergothérapeute, coordinatrice d'habitat inclusif, spécialisée dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées.

NOUVEAU

Module n°6

L'atelier « modifications comportementales après un traumatisme crânien et/ou une lésion cérébrale acquise »

Infos pratiques



2 jours non consécutifs



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM

Nous consulter
Gratuit pour les proches
sauf participation aux repas

De 15 à 30 participants

Familles et professionnels
concernésPartage de savoirs profane et
professionnel pour s'adapter aux
modifications comportementales
après une lésion cérébrale
acquiseOffert le guide d'information pour
les proches et le document de
présentation des résultats

Ateliers d'informations et d'échanges à partir de l'étude AVEC TC* : Analyse et valorisation de l'expertise d'usage des proches et des blessés face aux troubles comportementaux après traumatisme crânien

• OBJECTIFS

- Améliorer la compréhension, la connaissance, les attitudes et l'accompagnement face aux "troubles comportementaux post-traumatiques" après un traumatisme crânien (TC) grave ou modéré.
- Valoriser l'expérience, le savoir et les compétences des aidants, c'est à dire leur expertise d'usage.

• CONTENU

- Apport de connaissances théoriques par des professionnels qualifiés
- Chaque savoir, qu'il soit professionnel ou profane, a une valeur égale et dans ce sens, les formateurs laisseront une grande part aux échanges entre les proches et les professionnels. L'atelier ne vise pas à apporter un ensemble de « bonnes réponses »/ « bonnes façons de faire ». Selon les situations, les personnes ou l'environnement, les séqueles comportementales du blessé entraîneront des difficultés ou non. Il s'agit donc de tirer bénéfice d'un échange d'expérience et d'attitudes qui peuvent être adoptées ou non selon les situations.

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation basée sur l'échange de savoir, la discussion dans une dynamique de co-construction
- L'atelier se déroule sur deux jours, le premier jour est consacré à la partie théorique et le deuxième jour à la partie pratique, basé sur les techniques du « théâtre institutionnel » et la « conférence populaire »

• INTERVENANTS

- Un médecin MPR, une neuropsychologue, un travailleur social, un représentant d'AFTC
- Un comédien professionnel, membre d'un réseau de théâtre institutionnel.

**NOUS
CONTACTER
POUR METTRE
EN PLACE LES
SESSIONS**

FIRAH
Fondation Internationale
de la Recherche Appliquée
sur le Handicap

* L'étude AVEC TC (Analyse et Valorisation de l'Expertise d'Usage des proches et des blessés face aux troubles du comportement après un traumatisme crânien grave ou modéré), financée par la FIRAH (Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap), a été réalisée en collaboration entre l'Université d'Angers, la Mutualité Française Anjou Mayenne 49-53-Pôle Lésion Cérébrale (Arceau Anjou), le Centre de Réadaptation Les Capucins (Angers), l'UNAFTC (Union Nationale des Associations de Familles de Traumatismes Crâniens et cérébrolésés).

Les troubles du comportement post-traumatiques représentent une véritable situation de handicap. L'objectif de l'étude AVEC-TC est de décrire les stratégies, notamment celles des proches, pour faire face aux modifications de comportement des traumatisés crâniens. Elle s'inscrit dans le cadre théorique du modèle social du handicap, recherchant les facteurs environnementaux pouvant influencer la situation de handicap. Rapport final de l'étude disponible en ligne, <http://www.mfam.fr/FORMATION-INFORMATION-SUR-TC>

MODULES DISPENSES À PARIS

(un espace de rencontre entre professionnels)

PUBLICS :

LES ADHÉRENTS DES AFTC

LES FAMILLES

LES GEM

LES HABITATS INCLUSIFS

LES ÉTABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX et

LES SERVICES DÉDIÉS AUX PERSONNES CÉRÉBRO-LÉSÉES

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

La réparation du préjudice corporel des personnes cérébro-lésées, L'évaluation situationnelle. Intérêt du rapport d'évaluation et méthodologie de rédaction

Infos pratiques



2 jours



5 et 6 février 2019



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière

pour les 2 jours

Adhèrent UNAFTC par professionnel	500€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	900€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhèrent à une AFTC ou à GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à GEM par personne	300€



Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter
Et possibilité de participer à une seule journée



8/10 participants



Familles, professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social, responsables associatifs, avocats, médecins, experts auprès des tribunaux



Une approche accessible de la réparation et des outils d'évaluation

Les personnes, victimes de lésions cérébrales après des accidents (médicaux, de la voie publique, du travail, de sport, de la vie courante, d'une agression), sont accompagnées par des équipes qui, souvent, ne connaissent pas les mécanismes et les démarches d'indemnisation possibles. Apparaissent alors des risques de priver les personnes blessées de moyens leur permettant de faire face aux conséquences de l'accident qui impacte leur autonomie, leur vie quotidienne et leur insertion sociale, scolaire et ou professionnelle. Comment appréhender les tenants et les aboutissants des processus d'indemnisation et leurs enjeux pour accompagner au mieux les usagers et leurs proches et être en mesure de les guider et de les rassurer ?

• OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Cerner le cadre légal et les différents intervenants dans une procédure d'indemnisation
- Appréhender les tenants et les aboutissants de la réparation du dommage corporel, en fonction du fait générateur du dommage
- Situer, dans la procédure d'indemnisation, l'intérêt et les enjeux de l'évaluation situationnelle, pour la réparation du préjudice corporel, en particulier dans les situations de handicap invisible
- Connaître la méthodologie de rédaction du rapport de l'évaluation situationnelle afin de pouvoir accompagner les personnes blessées et leurs proches dans leurs démarches

• CONTENU

Quelques rappels pour comprendre le contexte de l'indemnisation : présentation de l'organisation de la justice et des textes fondateurs, procédure au pénal et au civil, cadre d'intervention (loi Badinter, droit de la sécurité social, Fond de garantie, ...) et la place des différentes parties dans la procédure (juge, experts, assurances, avocat, professionnels de recours, ...)

- Le cadre légal : le régime de la réparation, que veut dire réparer ? Le cadre juridique de l'indemnisation et les outils de classification des préjudices. Indemnisation amiable ou judiciaire
- La réparation au service du projet de vie de la personne cérébro-lésée : la réparation outil de la réhabilitation de la citoyenneté pour un accès aux droits fondamentaux à savoir restaurer la dignité, vivre en sécurité, dans le respect du choix de vie tout en suppléant à la perte d'autonomie. Le projet de vie : ce que dit la loi, qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que ce n'est pas ?
- L'évaluation des victimes: Pourquoi évalue-t-on ? Qu'évalue-t-on ? Quelle expertise ? Avec quels outils ? La CIH 2 présentation de la Classification Internationale du Handicap, limitation d'activités et restriction de participation, comme modèle conceptuel validé par l'OMS

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques pour les connaissances de base
- Etudes de cas rapportés par le formateur et études de cas relatés par les participants

• INTERVENANTS

- Alexandre Clément: ergothérapeute au CRLC 01, Expert auprès de la cour d'Appel de Lyon, titulaire des DIU traumatisme crânien de l'adulte et de l'enfant et du DU dommage corporel, membre du groupe de conseils de victimes de l'UNAFTC
- Me Émeric Guillemou : avocat aux Barreaux de Paris et Toulon, champ de compétence : indemnisation du préjudice corporel, titulaire du DIU traumatisme crânien de l'adulte, responsable du groupe de conseils de victimes de l'UNAFTC

Mettre en œuvre une gestion des risques respectueuse des droits des personnes : Enjeux et perspectives éthiques dans les établissements, services et GEM accompagnant des personnes cérébro-lésées

infos pratiques



1 jour



13 mars 2019



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière



Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel ou bénévole	100€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



15 participants



Directeurs / Chefs de service des établissements et services médico-sociaux et services à la personne, coordinateurs de GEM, responsables associatifs



Une thématique rarement abordée : comment respecter la liberté d'aller et venir des usagers tout en assurant leur sécurité etc. Cette formation se propose de questionner nos pratiques à la lumière de l'éthique

• PROGRAMME

- Approche pluridisciplinaire de la notion de risque (sociologique, culturelle, philosophique et juridique)
- Tensions éthiques autour des notions de risques, dangers, libertés individuelles et responsabilités : quelles issues ?
- Les principes éthiques fondamentaux face aux spécificités de la lésion-cérébrale acquise.

• OBJECTIFS

- Identifier, dans une approche transdisciplinaire et pluri professionnelle, les enjeux du risque et de la responsabilité des professionnels accompagnant les personnes cérébro-lésées
- Apporter le cadre de réflexion nécessaire à l'appréhension de la notion.
- Appréhender la mise en œuvre d'une gestion des risques respectueuse des droits des personnes
- S'approprier les principes fondamentaux éthiques permettant de questionner la pratique de gestion des risques dans l'accompagnement et la relation d'aide
- A partir de situations concrètes, amener les professionnels et les aidants à analyser la portée des pratiques déployées en matière de gestion des risques.

• MÉTHODE

- Exposés théoriques permettant de resituer la notion de risque dans une perspective pluridisciplinaire
- Études de cas issus de la pratique auprès de la population cérébro-lésée
- Présentation de supports d'intervention
- Échanges et analyse des pratiques

• INTERVENANTS

Arièle Lambert-Barraquier, directrice d'ESMS, Master de droit public spécialité éthique

La protection des majeurs cérébro-lésés, l'organisation et la gestion de leur patrimoine

Infos pratiques



2 jours – possibilité de participer à une seule journée



27 et 28 mars 2019



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière



Adhérent UNAFTC par professionnel	500€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	900€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhérent à une AFTC ou à GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à GEM par personne	300€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter
Et possibilité de participer à une seule journée



8/12 participants



Familles, établissements et services, avocats, professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social, responsables associatifs, mandataires judiciaires, experts-comptables, professionnel en gestion de patrimoine



Comprendre et protéger le majeur cérébro-lésé et être plus efficace dans la gestion de son patrimoine
Offert : guide de la gestion du patrimoine

Cette formation répondra aux problématiques particulières créées par la situation de handicap consécutif à une lésion cérébrale sur la protection de la personne et la gestion de son patrimoine

• OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la loi de 2007
- Comprendre les enjeux des mesures de protection juridique
- Déterminer clairement les contraintes qui pèsent sur la gestion du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte traumatisé crânien ou cérébro-lésé et étudier les réponses adaptées dans l'organisation, la gestion et la transmission de son patrimoine afin de préserver ses intérêts et ceux de sa famille.

• CONTENU

- Rappel des principaux fondements de la loi du 5 mars 2007 portant la réforme de la protection juridique des majeurs
- Intérêts et limites de toutes les mesures de protection y compris l'habilitation familiale
- Évolutions dans la pratique de l'exercice des mesures de protection juridique
- Tour d'horizon de la mise en place des nouveaux mandataires judiciaires professionnels et de leur formation
- Les mandataires judiciaires familiaux : enjeux et richesses
- Les contraintes spécifiques qui pèsent sur la gestion du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte traumatisé crânien ou cérébro-lésé
- Les clés de l'optimisation de la détention et de la transmission du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte traumatisé crânien ou cérébro-lésé
- Approfondissement des pistes principales d'optimisation

• INTERVENANTS

Frédéric Hild, Conseil en Gestion de Patrimoine Certifié, spécialisé dans le conseil aux familles qui vivent une situation de handicap



Habitat inclusif ; Partageons nos retours d'expériences

Infos pratiques



1 jours – 7 heures



04 avril 2019



siège de l'UNAFTC 91/93 rue
Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière



Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel ou bénévole	100€



15 participants



Tout public (gestionnaire ou
porteur d'habitat inclusif)



Une formation pragmatique
pour vous accompagner dans
la mise en place d'un habitat
inclusif
Offert :
guide
habitats
partagés



• THEMES ABORDES

- Modèles juridiques et économiques de l'habitat
- Subventions et financements
- L'aide humaine
- La coordination sociale et médico-sociale des habitats
- Mutualisation de la PCH
- Enjeux pour les parties prenantes
- Actualités
- Mesure d'impact social

• OBJECTIFS

- Comprendre et débattre des enjeux du contexte (notamment législatif économique et réglementaire) relatifs à la réalisation d'un projet d'habitat Inclusif
- Partager et capitaliser sur les retours d'expériences

• MÉTHODES

- Témoignages et échanges de pratiques
- Apport de connaissances théoriques

• ANIMATEURS

- Maylis Cantzler Secrétaire générale adjointe UNAFTC, et fondateur du Club des 6
 - Daniel Caporale Président de l'AFTC Isère,
- Tous les deux Membres de l'Observatoire de l'Habitat Inclusif, gestionnaires d'habitats inclusifs

Parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébro-lésée

Infos pratiques



1 jour



22 mai 2019



L'Enclos Rey 57 rue Violet
75015 Paris
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière



Adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	250€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	100€

Attention tarif dégressif à partir
de la 2^{ème} inscription d'une même
structure, nous consulter



Jusqu'à 15 personnes



Professionnels des Etablissements
et Services dédiées
aux personnes cérébro-lésées,
professionnels de l'accompagnement,
professionnels des
MDPH



Des outils pour accompagner
les modifications du secteur
médico-social

Le parcours d'accompagnement personnalisé d'une personne vulnérable est inscrit dans les préoccupations du législateur. La réflexion autour de la définition, la pédagogie et la cohérence de cet accompagnement peut devenir un enjeu certain pour les prochains dispositifs de financement de certaines structures médico-sociales.

Comment harmoniser le « parcours d'accompagnement personnalisé » pour qu'il soit cohérent au regard des spécificités de la personne cérébro-lésée?

Comment différencier les interventions pluriprofessionnelles, et les rendre compatibles avec les impératifs des autorités de tarification ?

Quelles démarches pour le professionnel ?

Quels outils possibles, quels passages obligés ?

• OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Repérer les écueils et les potentiels des démarches à engager pour un accompagnement cohérent et structuré selon les besoins de la personne cérébro-lésée, à moyen et long terme
- Distinguer les réflexions en amont de l'élaboration du parcours d'accompagnement de personnes dont les caractéristiques du handicap peuvent rendre les étapes difficiles, et pourtant stimulantes pour tous.

• CONTENU

- Rappel des enjeux des différents outils: liens avec les législations, avec les bonnes pratiques, avec les nouveaux contextes du champ médicosocial
- Les contenus du parcours d'accompagnement personnalisé: les points communs, les points divergents, les éléments complémentaires à différents termes utilisés pour des parcours dans le champ médicosocial
- La démarche possible pour élaborer chacun des deux outils auprès d'une personne cérébro-lésée
- Démarches et outils utiles à un accompagnement pluridisciplinaire, dans les enjeux de la construction de parcours et la nécessité de rendre visible les enjeux de l'accompagnement
- Communication autour des projets : à qui, comment, pourquoi ?

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Rapides exposés théoriques pour les connaissances de base au sein du groupe
- Illustrations concrètes des grilles de lecture proposées, avec les situations apportées par les participants
- Étude d'une situation concrète pour utilisation et ancrage des savoirs et savoir-faire abordés au cours de la journée

• INTERVENANTS

Un directeur d'établissement pour personnes cérébro-lésées, ayant construit des outils pour des parcours d'accompagnements dans différents contextes

Evaluation ergothérapique, neuropsychologique, sociale, et accompagnement de la personne cérébro-lésée

infos pratiques



2 jours



4 et 5 juin 2019



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière



Adhérent UNAFTC par professionnel	500€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	900€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhérent à une AFTC ou à GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à GEM par personne	300€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



8/10 participants



Familles, professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social, responsables associatifs, services d'aide à la personne, professionnels des MDPH, avocats, médecins



une formation complète sur l'évaluation des personnes cérébro-lésées

Vous souhaitez acquérir ou enrichir vos connaissances théoriques sur les lésions cérébrales acquises ? Vous souhaitez comprendre leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales de la personne cérébro-lésée ? Vous souhaitez échanger avec des professionnels et enrichir vos connaissances sur les dispositifs d'accompagnement possibles ?

• OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques sur les lésions cérébrales et leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales de la personne cérébro-lésée
- Apporter des éléments de réflexion et de méthodologie de prise en charge et d'accompagnement pour la mise en place d'un projet de vie

• CONTENU

- Le traumatisme crânien : séquelles physiques, sensorielles, cognitives et comportementales, et leurs interactions
- Evaluation neuropsychologique intérêt et propositions concrètes de réflexions
- Evaluation ergothérapique intérêt et propositions concrètes de réflexion
- Présentation des différents dispositifs d'accompagnement social et médico-social des personnes cérébro-lésées dans les régions

• MÉTHODES

- Exposés théoriques et temps d'échange
- Etudes de cas rapportés par le formateur et les stagiaires
- Echanges de pratiques

• INTERVENANTS

- Julie Paquereau, Médecine Physique et de Réadaptation, Unité de Rééducation Post Réanimation, Service du Pr Azouvi, hôpital R.Poincaré
- Maïwen Perrussel, psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie, Coordinatrice SAMSAH-92, UGECAM
- Alexandre Clément, ergothérapeute au Centre ressources pour lésés cérébraux (CRLC) 01
- Christine Vanderlieb ancienne directrice d'établissements et services

Les troubles du comportement : ces comportements qui nous troublent

Comprendre, gérer et anticiper

Infos pratiques



1,5 jour



30 septembre de 14 h à 18h et
1 octobre 2019 de 9h à 16h30



l'Enclos Rey 57 rue Violet
75015 Paris
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière



Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel ou bénévole	100€

Attention tarif dégressif à partir
de la 2^{ème} inscription d'une même
structure, nous consulter



20 participants



Professionnels des établisse-
ments et services dédiées aux
personnes cérébro-lésées et
professionnels de l'accompa-
gnement



Une formation centrée sur les
troubles du comportement
Offert : Guide pratique troubles
du comportement de l'AFTC BFC



*La sévérité, l'intensité, la répétition des troubles du comporte-
ment sont source de gênes importantes pour la personne, ses
proches et les professionnels.*

*Ces troubles entraînent un bouleversement dans la vie quoti-
dienne de la personne elle-même, et peuvent être à l'origine
de sentiments d'impuissance dans l'entourage de la personne
blessée.*

*Si on peut aujourd'hui diagnostiquer les origines de certains
troubles du comportement, il n'est pas toujours facile d'y faire
face. Quelles sont les expériences actuelles dans ce domaine
encore si peu connu ? Comment trouver de nouvelles sources
d'inspiration sur les manières de faire ?*

• OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- De comprendre les mécanismes de fonctionnement d'un cerveau sain, et d'en tirer des enseignements sur la manière d'accompagner un cerveau blessé
- De cerner les possibles raisons de l'apparition des troubles du comportement
- De situer les troubles du comportement par rapport à d'autres manifestations de besoins de la personne
- De mener une analyse pour en comprendre l'émergence
- De questionner leurs pratiques pour anticiper, confirmer ou faire évoluer des modalités d'accompagnement face aux troubles du comportement
- De cerner quelques approches qui donnent actuellement des résultats pour faire face à ces situations

• CONTENU

- Les grands mécanismes de fonctionnement du cerveau sain
- Les comportements dits problèmes : de quoi parle-t-on exactement ?
- Les recommandations de l'ANESM : perspectives et limites
- Quelques expériences à partager
- Analyse des fluctuations d'apparition des comportements dits problèmes
- Regards sur la relation en jeu et les enjeux lors de l'apparition et la gestion de situations de troubles du comportement
- Quelques expériences à partager

• METHODES

- Exposés théoriques pour les connaissances de base
- Approches de comportements dits problèmes par le biais de films
- Échanges autour des situations relatés par les participants

• INTERVENANTS

Une directrice de structures médico-sociales qui a développé des modalités de prise en soins permettant la diminution des dits « troubles du comportement »

Optimiser l'animation dans les Groupes d'Entraide Mutuelle et favoriser la participation des usagers

Programme susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des souhaits exprimés

infos pratiques



1 jour et demi - 10h30



18 novembre de 14 h à 18h
et 19 novembre 2019 de 9h à 17h



l'Enclos Rey 57 rue Violet
75015 Paris
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière



Adhérent UNAFTC par professionnel	200€
Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€

Attention tarif dégressif à partir
de la 2^{ème} inscription d'une même
structure, nous consulter
Et possibilité de participer
à une seule journée



15 participants



Les professionnels des GEM
(animateur, directeur(rice),
coordinateur(rice) ...)



Une formation réservée aux
animateurs de GEM autour
d'échanges de pratiques»



Les GEM sont nés avec la loi handicap de 2005, ils ne sont pas des dispositifs classiques d'accompagnement mais une association d'adhérents cérébro-lésés soutenue par des professionnels et par une association marraine. Ils sont subventionnés par les ARS et soumis à un cahier des charges précis. Il est important pour les professionnels qui travaillent dans les GEM de bien connaître cette population et d'appréhender toutes les contraintes mais aussi toutes les opportunités qu'offrent les GEM afin d'optimiser l'accompagnement des adhérents dans leurs démarches associatives et citoyennes

• OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques sur la lésion cérébrale et ses conséquences
- Mieux comprendre le fonctionnement des GEM
- Identifier des techniques d'animation de groupe en respectant la spécificité du GEM
- Faciliter et favoriser la participation des usagers

• CONTENU

- Apport de connaissances théoriques sur la lésion cérébrale et ses conséquences
- Les normes juridiques en vigueur et modalités de fonctionnement du GEM
- Méthodologie de l'organisation et du fonctionnement de l'animation des GEM au quotidien : mise en place d'ateliers (planification et organisation des activités)
- L'animation d'un groupe ; notions fondamentales de la vie de groupe et de la réalité des groupes
- Echanges sur la fonction d'animateur
 - Coordonner, animer, superviser, accompagner un groupe
 - Place et rôle de chacun : les usagers, les animateurs et les bénévoles

• METHODES

- Phase d'analyse en sous-groupes et d'échanges collectifs
- Mise en situation et expérimentation des attitudes propres à la facilitation et à l'animation des groupes
- Apports théoriques
- Phase pratique et d'appropriation par des exercices d'entraînement et des mises en situation professionnelles des GEM (animateur, directeur(rice), coordinateur(rice) ...)

• INTERVENANTS

- Maïwen Perrussel, psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie, Coordinatrice SAMSAH-92, UGECAM
- Un professionnel de la formation et de l'animation des GEM ayant une solide expérience

Pourquoi adhérer à l'UNAFTC ?

Depuis sa création en 1986, l'**UNAFTC**, association de familles, a œuvré auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître le traumatisme crânien, la lésion cérébrale acquise et les besoins en établissements et services dédiés à ce handicap singulier.

En 2001, pour officialiser un partenariat déjà bien présent avec les professionnels, l'**UNAFTC** crée, à côté du collège des familles, un deuxième collège des « établissements et services » et ouvre 3 postes d'administrateurs aux membres de ce collège au sein de son conseil d'administration.

En 2012, après avoir œuvré pour obtenir des financements pour la création de GEM spécifiques TC/CL, l'**UNAFTC** crée un troisième collège des GEM et ouvre un poste d'administrateur aux membres de ce collège au sein de son conseil d'administration.

Nous avons besoin de votre adhésion pour continuer à fédérer les AFTC, les GEM, les établissements et services, favoriser ainsi les échanges de connaissances, et d'expériences avec les familles et les personnes cérébro-lésées, dans un souci toujours permanent de qualité d'accueil, d'accompagnement, et de prise en charge de ces personnes.

Les GEM, établissements et services adhérents à l'**UNAFTC** bénéficient :

- De la formation organisée chaque année à l'automne par l'**UNAFTC** et réservée à ses adhérents,
- De toutes les journées de formation **UNAFTC** aux tarifs préférentiels adhérents.
- D'un recueil d'informations synthétiques appelé « Classeur des adhérents » mis à jour annuellement,
- D'un accès réservé à l'intranet du site Internet « traumacrâniien.org »,
- D'un espace dans le site Internet « traumacrâniien.org »,
- De l'abonnement à la revue nationale semestrielle « RESURGENCES »,
- De la possibilité d'obtenir des chèques vacances au bénéfice des personnes cérébro-lésées accueillies dans leur établissement et/ou service et/ou GEM et/ou logement supervisé,
- De la participation aux votes lors de l'Assemblée Générale (motion, quitus, élection des membres du CA),
- D'informations et documentations diffusées par mail et courrier postal par l'**UNAFTC**.

Adhérer à l'UNAFTC

afin de bénéficier des tarifs préférentiels pour les formations

Fiche Adhésion UNAFTC

A retourner à l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont - 75018 - PARIS

Votre cotisation pour 2019 est de :

- **660 €** par établissement
- **330 €** par service de 25 places et plus
- **270 €** par service jusqu'à 24 places
- **75 €** pour un GEM, habitat inclusif et organismes de vacances
- Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'**UNAFTC**

Afin de mettre nos fichiers à jour, merci de nous renseigner ci-dessous

GEM, Etablissement, services, habitat inclusif et organismes de vacances

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Email :

Site Internet :

Responsable :

Prénom, Nom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Etablissement * type

Année d'ouverture :

Accueil du TC :

Secteur géographique :

• Types d'établissement : UEROS, FAM; Foyer de vie; MAS, IME, etc.

• Types de service : CAJ; Service de suivi; Equipe mobile de soutien, SESSAD, SAMSAD, AP, ESAT CLIS
Service Relais, Centre de Loisirs et de tourisme, SAMSAH, Centre de ressources, Logement regroupé,
service d'aide humaine, etc...

Nombre de places	TC	CL	Total
Nombre de places accueil permanent			
Nombre en accueil temporaire			
Nombre en accueil de jour			
Nombre en accueil d'urgence			
Pour les services Nbre de personnes accompagnées			
Pour les GEM Nbre d'adhérents			
Pour les habitats Nbre de locataires			

Observations :

.....

.....

.....

Seules les données concernant les coordonnées des établissements sont destinées à figurer sur notre site Internet et notre revue Résurgences.
 Toutefois, sans indication contraire de votre part, nous nous permettrons de diffuser vos coordonnées auprès des personnes et partenaires que nous jugerons utiles.

Organisme gestionnaire du GEM, établissement ou service

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone :Fax :

Email :

Personne à contacter : Prénom, Nom :

Fonction :

Téléphone :Email :

Président : Prénom, Nom :

Téléphone :Email :

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : l'UNAFTC: 89 à 93 rue Damrémont – 75018 PARIS 01.53.80.66.03
(Accompagné des frais de dossier)
Ou par mail secretariat@traumacranien.org



Merci d' écrire lisiblement en lettres capitales

Formation :

Intitulé de la formation choisie :

.....

Date :

Nom du participant :

Nom : s'il y a lieu de l'établissement /service /GEM/ AFTC.....

Fonction dans la structure ou profession

Adresse

.....

Code postal Ville

Mail :

Dossier d'inscription suivi par :

Téléphone.....

Adhérent à l'UNAFTC : OUI / NON

Date de la formation choisie :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'établissement/service)

.....

Nom de l'établissement

Adresse :

Code Postal:Ville

Etes-vous un salarié bénéficiant d'un financement par :

☐ l'employeur ☐ un OPCA ☐ un OPACIF

Etes-vous un particulier à vos propres frais ?

☐ Oui

Etes-vous bénévole d'une AFTC et/ou d'un GEM ?

☐ Oui

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter.

Le :Nom du signataire :

Signature

Cachet de l'établissement/du service

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

POUR VOUS INSCRIRE A NOS SESSIONS A PARIS

Retournez-nous dans les meilleurs délais le bulletin d'inscription dûment rempli, ci-contre (document également téléchargeable sur notre site www.traumacranien.org).

RECEPTION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de votre bulletin l'UNAFTC vous verra parvenir deux exemplaires de la convention de formation professionnelle continue. Un exemplaire est à retourner dans les plus brefs délais avec le montant intégral de la formation.

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

La formation est confirmée par mail au plus tard 10 jours avant la date de la session et le participant reçoit sa convocation de stage assortie du plan d'accès au lieu de formation. Il est donc préférable de choisir des billets de trains, d'avions et d'hôtels modifiables et remboursables.

ANNULATION DE LA SESSION PAR LE PARTICIPANT

Toute annulation d'un participant doit être confirmée par écrit : courrier ou email

En cas d'annulation tardive nous nous réservons le droit de vous facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 50% pour une annulation à moins de 8 jours ouvrables avant le début de la formation

- 100% pour une annulation à 48 h du début de la formation ou une absence à la formation

Dans ces deux cas vous recevrez une facture mais celle-ci n'aura pas valeur de convention.

Vous avez la possibilité de remplacer le participant initialement inscrit par un autre participant.

ANNULATION DE LA SESSION PAR L'UNAFTC

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation ou de l'impossibilité d'un intervenant d'assurer la formation l'UNAFTC se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 10 jours avant la date prévue et ce sans indemnités. La totalité du règlement sera dès lors remboursée.

Si une session est annulée, nous pouvons vous proposer de participer à une formation similaire.

TARIF/ PAIEMENT

Tous nos prix sont nets de taxes. L'UNAFTC n'est pas assujettie à la TVA.

Toute session commencée est due dans son intégralité.

La documentation sous forme papier et électronique est comprise dans les frais de formation.

Les déjeuners sont organisés par l'UNAFTC et compris dans le tarif proposé.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement, la restauration (sauf celle du déjeuner le jour de la formation) et les transports ne sont pas inclus dans le prix du stage.

APRES LA FORMATION

L'établissement, le service ou le GEM reçoit l'attestation de présence du participant et la facture acquittée correspondante.

LITIGES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable sera porté devant la juridiction compétente.

POUR ORGANISER UNE SESSION EN INTRA

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de votre accord sur notre proposition d'intervention et le devis, l'UNAFTC vous fait parvenir la convention de formation professionnelle continue en deux exemplaires. Un exemplaire est à nous retourner dans les meilleurs délais avec un acompte de 40% du coût total.

MODALITES PRATIQUES

Nous planifions la ou les sessions en fonction de vos disponibilités dans vos locaux ou dans des locaux mis à votre disposition.

ANNULATION DE LA SESSION PAR L'ETABLISSEMENT

En cas de dédit par l'établissement / le service avant le début de la session de formation, l'UNAFTC facturera des frais d'annulation dans les conditions suivantes :

- Annulation survenant plus de 21 jours avant le début de la formation : 20% du coût total de la formation et le paiement des débours déjà engagés par l'intervenant(e)

- Annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation et le paiement des débours déjà engagés par l'intervenant(e)

- Annulation après J-7 ou annulation non signalée : 100 % du coût total de la formation et le paiement intégral des débours déjà engagés par l'intervenant(e)

Toute annulation devra être confirmée par écrit, le cachet de la Poste faisant foi ou par mail, l'accusé de réception de l'UNAFTC faisant foi.

ANNULATION DE LA SESSION PAR L'UNAFTC

En cas de force majeure ou si l'intervenant est indisponible, l'UNAFTC se réserve le droit d'annuler la formation, dans un délai maximum de 15 jours avant le début de l'action. La totalité du règlement sera dès lors remboursée.

TARIF/ PAIEMENT

Tous nos prix sont nets de taxes. L'UNAFTC n'est pas assujettie à la TVA.

Toute session commencée est due dans son intégralité.

Les frais de transport, hébergement, restauration du ou des formateurs sont à la charge de l'établissement ou du service.

La documentation sous forme papier et électronique est comprise dans les frais de formation.

APRES LA FORMATION

L'établissement ou le service reçoit les listes d'émargement, les fiches d'évaluation et le compte-rendu de l'intervenant(e), les attestations de présence et la facture acquittée.

LITIGES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable sera porté devant la juridiction compétente.

Objectifs généraux de l'UNAFTC

- Représenter les traumatisés crâniens, les personnes cérébro-lésées et leurs familles, au niveau national, européen et international, défendre leurs intérêts et leurs droits.
- Définir une politique générale spécifique en faveur des traumatisés crâniens et obtenir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre (décrets, circulaires, crédits...), pour améliorer qualitativement et quantitativement la prise en charge et l'accompagnement des blessés et de leurs familles.
- Fédérer les AFTC (Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés départementales), les Etablissements et Services, soutenir leur développement, favoriser la création de nouvelles associations, de GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle), de nouveaux établissements et services spécifiques, et le partage de connaissances et d'expériences.
- Développer les relations et partenariats avec les associations, les institutions, les professionnels, les fondations et les entreprises.

ACTIONS DE L'UNAFTC

- Information, documentation des professionnels, des associations, des GEM, des établissements et services, ainsi que des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Formation des salariés et des administrateurs bénévoles des AFTC, des GEM, des Etablissements et Services.
- Relation avec les ministères, administrations centrales concernées, associations nationales européennes et étrangères, fondations, médias nationaux.
- Etude des projets des structures d'accueil concernant les personnes cérébro-lésées
- Coordination des actions de prévention des accidents de la route et de la vie.
- Animation d'un groupe de travail d'avocats et de médecins-conseils de victimes dans le cadre de la réparation du dommage corporel.
- Soutien à la mise en place de réseaux et filières de soins, de prise en charge et d'accompagnement coordonnés des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Participation à l'élaboration des textes législatifs, des décrets et des circulaires concernant les personnes handicapées (ex : loi du 11 février 2005, plan national traumatisme crânien 2011, cahier des charges pour les GEM.).
- Prise en charge des appels directs des familles et des professionnels et réorientation vers les AFTC régionales ou départementales ou vers les établissements et services.
- Participation à de nombreuses commissions et groupes de travail au CNCPH, à la CNSA, à l'IRME, à Handéo, au CCAH, CISS, CIAAF, CFHE, Comité National d'Entente, l'ANESM, la HAS.
- Publication d'une revue semestrielle, « Résurgences », et d'un bulletin interne trimestriel « Traits d'Union ».
- Mise à jour du site Internet « www.traumacranien.org »

ADHÉRENTS DE L'UNAFTC

52 AFTC *

Des associations gestionnaires de 99 « Etablissements et Services » destinés aux personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées

46 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

L'UNAFTC représente plus de 6 000 familles de personnes cérébro-lésées.

Dans le cadre de son soutien à l'émergence de GEM, de services et d'établissements spécifiques pour les personnes cérébro-lésées, l'Union vous propose ce catalogue de formations à destination des professionnels de l'accompagnement, mais également, pour certaines, à destination des familles.

Glossaire

AFTC : Association de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

AVS : Auxiliaire de Vie Sociale

FIRAH : Fédération internationale de recherche appliquée sur le handicap

GCSMS : CAPTCL : Groupement de coopération sociale et médico-sociale « Coopération pour l'Accompagnement des Personnes Traumatisées Crâniennes et Cérébro-lésées »

GEM : groupe d'entraide mutuelle

MPR : médecine physique et de réadaptation

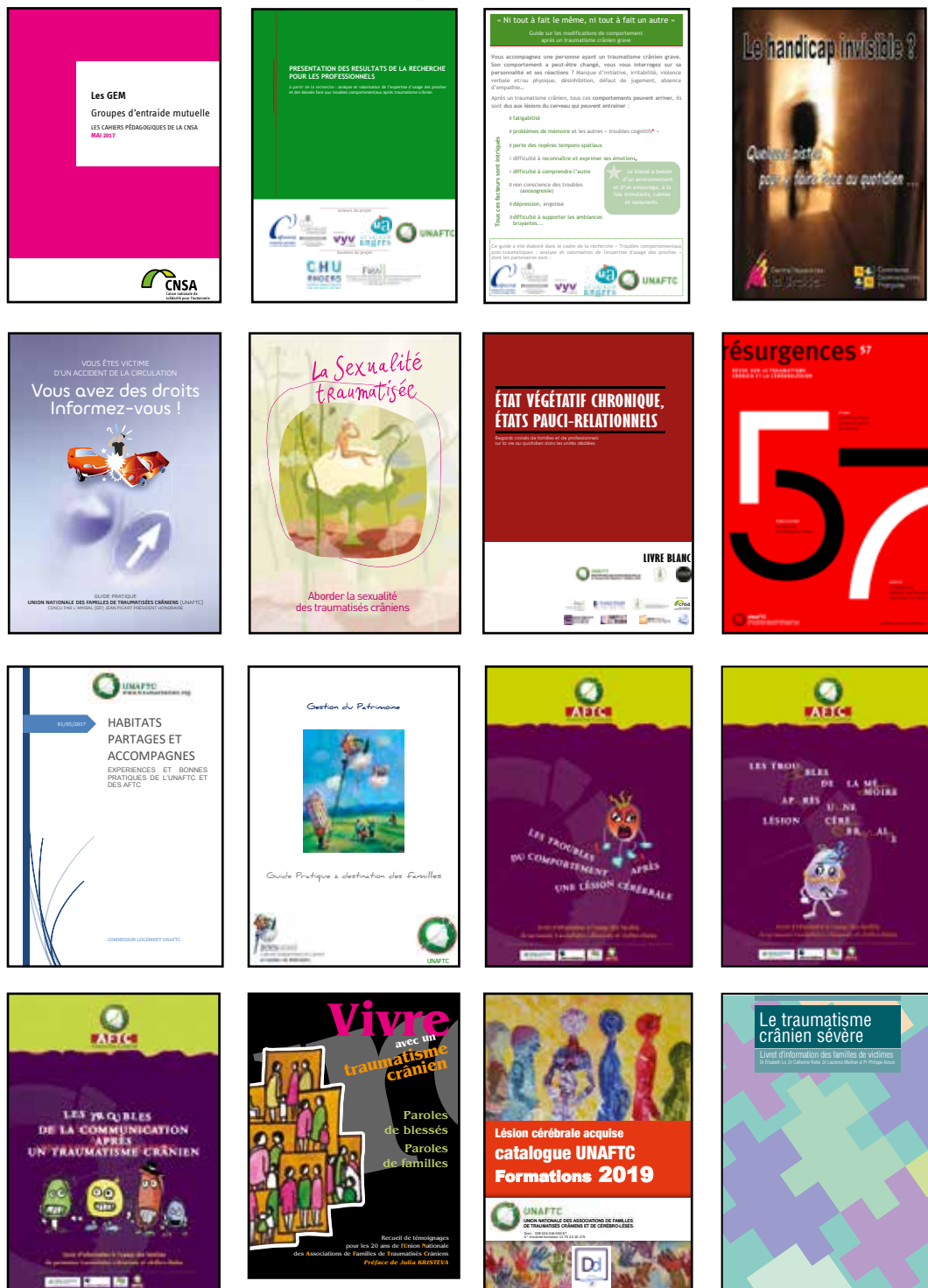
PCH : prestation compensation handicap

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

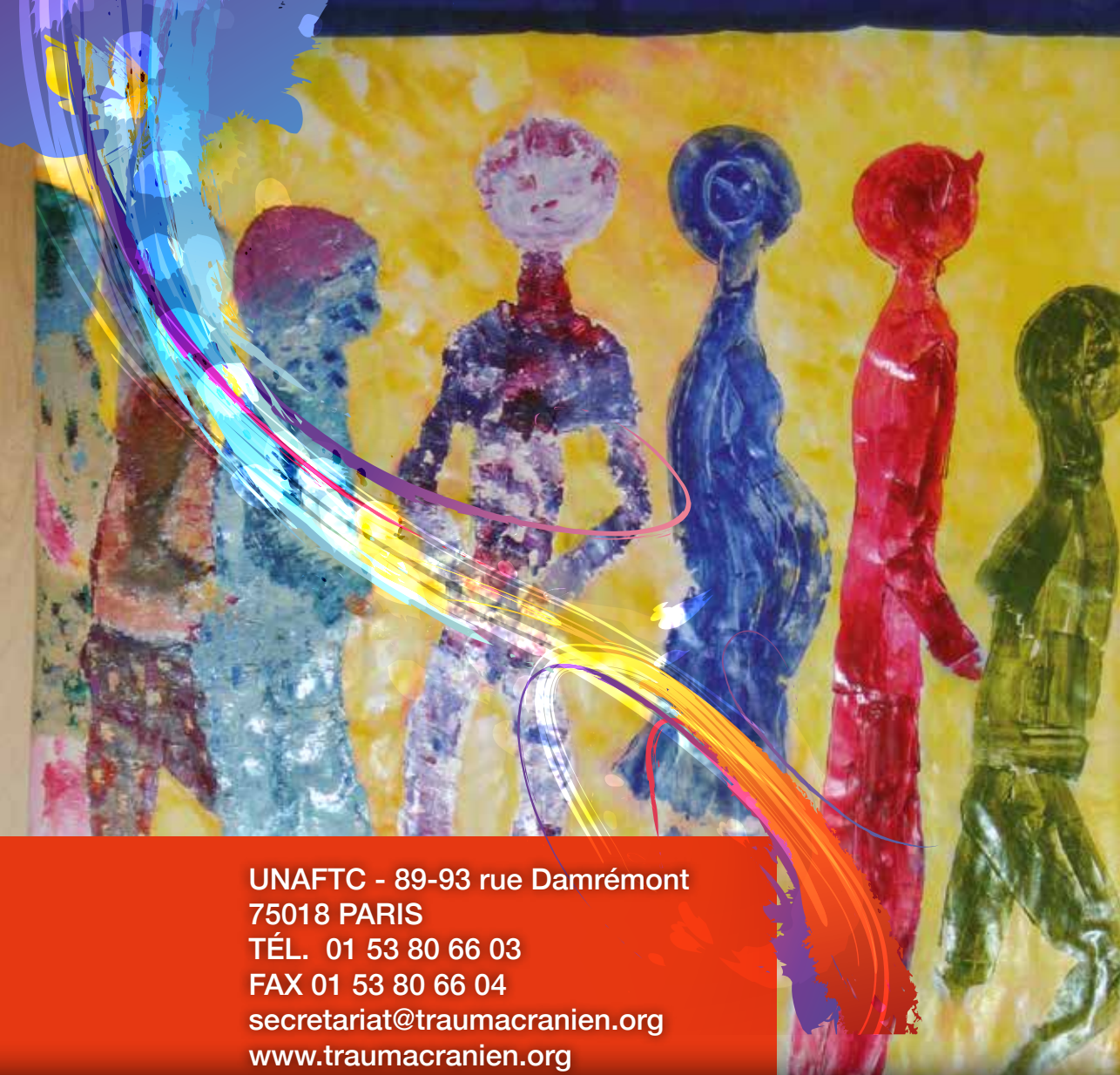
SAP : Service à la Personne

UNAFTC : Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés

Les publications de l'UNAFTC et des partenaires



Vous pouvez vous procurer toutes ces publications auprès de l'UNAFTC



UNAFTC - 89-93 rue Damrémont
75018 PARIS
TÉL. 01 53 80 66 03
FAX 01 53 80 66 04
secretariat@traumacranien.org
www.traumacranien.org



UNAFTC

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général,
déclarée à la Préfecture de Paris n°w751121489, habilitée à
percevoir des dons et émettre des reçus fiscaux par la DGI.
N° SIRET 382 024 016 00067 Code APE 9499Z
Déclaration d'activité de formation n°11 75 43101 75.

